# LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE

REPORTING

Communication Publicitaire

**31/07/2025**

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

## Objectif d'investissement

En souscrivant à LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué notamment des marchés monétaires, obligataires, d'actions et de devises.
L'objectif de gestion est, sur un horizon de placement supérieur à 4 ans, la recherche de performance à travers une gestion flexible autour d'une allocation équilibrée entre les différents marchés. A titre indicatif, l'allocation cible est : 50% actions et 50% taux.

## Rencontrez l'équipe

**Raphaël Sobotka**

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible, ESR et Risk Premia

**Bruno Saugnac**

Gérant de portefeuille principal

**Florence Duperrier**

Gérant de portefeuille

## Profil de risque et de rendement *(Source : Fund Admin)*

### Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 4 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC).
La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE.

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **182,38 ( EUR )**
Date de VL et d'actif géré : **31/07/2025**
Actif géré : **1 328,08 ( millions EUR )**
Code ISIN : **FR0010833715**
Indice de référence : **Aucun**
Notation Morningstar "Overall" © : **3**
Catégorie Morningstar © : **ALLOCATION MODÉRÉE EN EUR – MONDIALE**
Date de notation : **30/06/2025**

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **19/08/1994**
Eligibilité : **Assurance-vie**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation et/ou Distribution**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
**1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,69%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **4 ans**
Commission de surperformance : **Non**

# LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE

REPORTING
Communication Publicitaire
**31/07/2025**

DIVERSIFIÉ ■

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

### Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Portefeuille** | 7,63% | 6,57% | -14,73% | 6,45% | 6,23% | 12,13% | -7,20% | 6,11% | 5,15% | 1,65% |

### Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis le |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Depuis le | 31/12/2024 | 30/06/2025 | 30/04/2025 | 31/07/2024 | 29/07/2022 | 31/07/2020 | 31/07/2015 | 26/08/1994 |
| **Portefeuille** | 3,38% | 1,65% | 6,44% | 5,84% | 10,14% | 16,27% | 29,65% | 293,22% |

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Volatilité (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---|---|---|---|---|
| **Volatilité du portefeuille** | 8,31% | 8,19% | 7,89% | 8,18% |

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

| | Portefeuille * |
|---|---|
| Amundi EUR Corporate Bond ESG ETF DR C | 11,43% |
| Amundi USD Corporate Bond ESG ETF DR C | 6,34% |
| AMUNDI ABS RESPONSIBLE - I (C) | 5,28% |
| AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC (XETRA) | 4,38% |
| ARI - EUROPEAN CREDIT- I2 - C | 4,15% |
| CPR ACTIONS USA RESPONSABLE I | 3,57% |
| AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - Z (C) | 3,43% |
| AM MSCI NA ESG CLMT NTZR AMB CTB ETF (PA | 3,39% |
| AM MSCI USA ESG LEADERS UCI ETF (PAR) | 3,29% |
| AM ACT EURO RESP Z | 2,98% |

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

### Indicateurs (Source : Amundi)

| | Portefeuille |
|---|---|
| **Sensibilité** | 2,65 |
| **Nombre de lignes** | 160 |

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

### Allocation d'actifs (Source : Amundi)

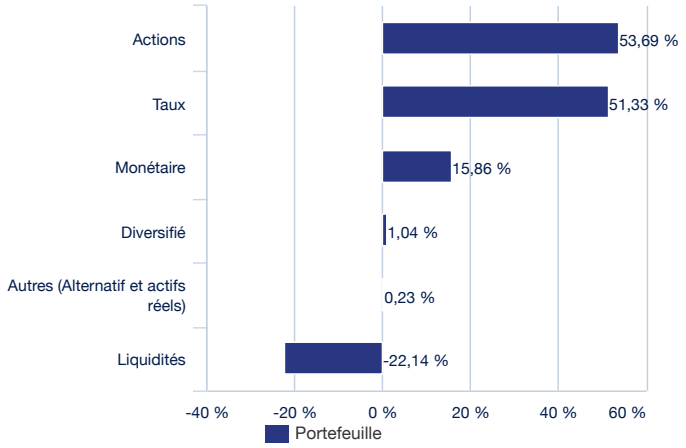


### Répartition par devises *(Source : Groupe Amundi)*

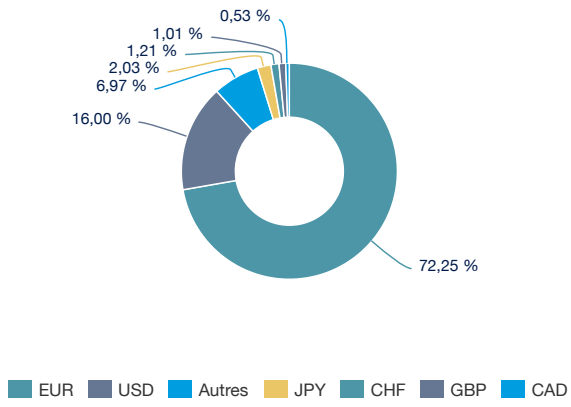

## Commentaire de gestion

**Revue de marché :**

Le mois de juillet a été marqué par la stabilité des politiques monétaires et la progression des négociations commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires. Un cadre tarifaire autour de 15 % se profile entre Washington, le Japon, la zone euro et la Corée du Sud, tandis que le Royaume-Uni a bénéficié d'un seuil à 10 %. La Réserve fédérale (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont toutes deux maintenu leurs taux inchangés, privilégiant la prudence face aux incertitudes persistantes.

Juillet a été marqué par une progression modérée mais positive sur les marchés d'actions, portée par la clarification des relations commerciales internationales avec la fixation des tarifs douaniers à 15 % entre Washington, la zone euro et le Japon, permettant ainsi de réduire les incertitudes des investisseurs. L'indice MSCI ACWI en USD progresse de +1,3 %, tiré par les marchés développés (MSCI World +1,2 %) et une solide performance des marchés émergents (MSCI EM +2,4 %), notamment grâce à des signes d'amélioration dans les négociations sur les Tariffs avec la Chine. Aux États-Unis, le S&P 500 affiche une hausse de +2,2 % sur le mois et le Nasdaq 100 progresse de +2,4 %, porté par la bonne tenue des valeurs technologiques. Le climat de marché reste apaisé, comme en témoigne la stabilité du VIX à 17 %. En Zone euro, les indices ont enregistré une progression modérée : +1,4 % pour le CAC 40 et +0,7% pour le DAX 30. La fixation des droits de douane à 15 % avec les États-Unis a permis de stabiliser les perspectives pour les entreprises exportatrices, notamment dans le secteur industriel allemand. En Asie, le Nikkei 225 a progressé de +1,4 %, soutenu par l'accord tarifaire avec les États-Unis. La Chine, a vu son indice HSCEI progresser de +2,4 % en USD, reflétant l'optimisme des marchés quant à une possible résolution des différends commerciaux.

Une forte volatilité a de nouveau été observée sur les marchés obligataires en ce mois de juillet, avec des trajectoires divergentes entre les taux souverains américains et européens. Aux États-Unis, le rendement à 10 ans des bons du Trésor a progressé de +15 points de base pour atteindre 4,37 %, tandis que le taux à 2 ans a augmenté de +24 points de base à 3,96 %, reflétant ainsi les anticipations d'une politique monétaire toujours restrictive malgré des signes de ralentissement économique et les incertitudes persistantes autour des négociations commerciales ainsi que la mise en œuvre de la « Big Beautiful Bill ». En Zone euro, les taux souverains ont également connu une hausse, avec le Bund 10 ans en progression de +9 points de base à 2,70 % et le taux à 2 ans allemand qui grimpe de +10 points de base à 1,96 %. L'OAT française suit cette tendance avec un rendement à 10 ans stable autour de 3,35 % et un écart de taux à 10 ans France-Allemagne qui se maintient à +65 points de base.

Le marché du crédit a poursuivi sa dynamique positive malgré la volatilité ambiante. Les spreads de crédit se sont légèrement resserrés sur le mois, avec un iTraxx Main en baisse de -1 point de base à 54 points de base et un iTraxx Crossover qui se contracte de -14 points à 268 points de base, témoignant d'un certain optimisme des investisseurs face aux fondamentaux des entreprises.

**Positionnement du fonds :**

Dans ce contexte, nous avons augmenté notre niveau d'exposition aux actions à hauteur de 53,4% en augmentant notre exposition aux actions américaines (35,8%) et en maintenant celle à la zone euro (5,4%). Le portefeuille demeure largement diversifié avec une exposition aux Emergents (5,4%), à l'Europe hors UE qui a été maintenue sur le mois (3,5%) de même que le Japon (2,2%).

Nous avons maintenu notre exposition à la dette souveraine américaine et européenne à hauteur de 9,4% et 7,5%, respectivement.

En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 28,4%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises européennes (19,8%). Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids de 6,2%.

En termes de sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu le niveau de sensibilité sur le mois à 2,63. A la fin du mois, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro cœur (1,10), des Etats-Unis (1,0) et des pays périphériques (Italie pour 0,43 et Espagne pour 0,08).

En ce qui concerne le risque de change, l'exposition à l'USD a été légèrement augmenté (15,8%) au détriment de l'EUR (72,5%). L'exposition au JPY est restée stable (2,0%).

**Perspectives :**

Les conditions macroéconomiques, la liquidité et la croissance sont raisonnablement favorables aux actifs risqués. Les perspectives de bénéfices des entreprises sont également satisfaisantes, mais le second semestre permettra de vérifier leur capacité à répercuter la hausse des coûts sur les consommateurs. Ce contexte, conjugué aux valorisations élevées des actifs risqués et aux incertitudes géopolitiques, pourrait conduire à une certaine consolidation, mais pas à une capitulation durable. Nous maintenons notre opinion positive sur les actifs risqués et pensons que les investisseurs devraient envisager de renforcer leurs couvertures.

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : Morningstar_Ratings_Infographic_2023.pdf

DIVERSIFIÉ ■

## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Univers d'investissement ESG:** 16% ICE BOFA GLOBAL GOVERNMENT EXCLUDING JAPAN INDEX + 4% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE + 6% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 50% MSCI ACWI + 24% ICE BOFA GLOBAL LARGE CAP CORPORATE INDEX

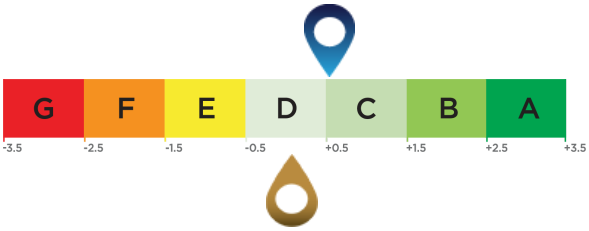


**Score du portefeuille d'investissement:** 0,52

**Score de l'univers d'investissement ESG[1]:** 0,07

## Couverture ESG (source : Amundi) *

| | Portefeuille | Univers d'investissement ESG |
|---|---|---|
| **Pourcentage avec une notation ESG Amundi[2]** | 100,00% | 98,51% |
| **Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG[3]** | 95,73% | 99,85% |

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

## Lexique ESG

### Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

### Notes ESG

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

### Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi[4], les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

[1] La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
[2] Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
[3] Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
[4] Le document mis à jour est disponible à l'adresse https://www.amundi.com/int/ESG.

# LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE

REPORTING
Communication Publicitaire
**31/07/2025**

DIVERSIFIÉ ■

## Lexique ESG

### Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

### Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

### Du portefeuille[2]

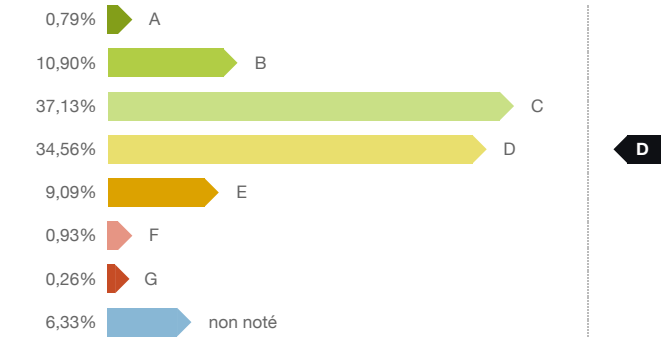


### De l'univers de référence[3]

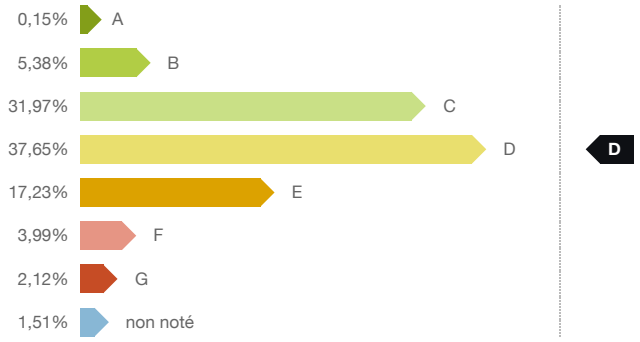


## Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

| | |
|---|---|
| **Environnement** | C |
| **Social** | D |
| **Gouvernance** | D |
| **Note Globale** | **D** |

## Couverture de l'analyse ESG[2] (Source : Amundi)

| | |
|---|---|
| **Nombre d'émetteurs** | 1 415 |
| **% du portefeuille noté ESG[2]** | 100% |

[1] En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.
[2] Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris

# DIVERSIFIÉ ■

## Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

### Environnement[1]

#### Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 118,43 / 350,57

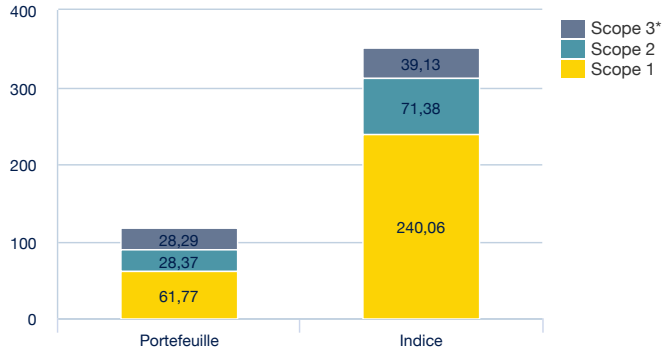


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

| | | |
|---|---|---|
| Taux de couverture | 98,70% | 99,40% |

### Respect des droits Humains[3]

#### Travail décent et liberté d'association

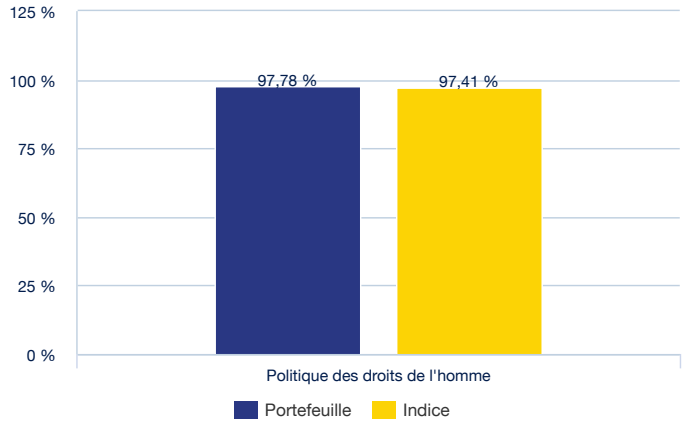


Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

| | | |
|---|---|---|
| Taux de couverture (portefeuille/indice) | 97,21% | 99,45% |

### Gouvernance

#### Stratégie ESG d'entreprise

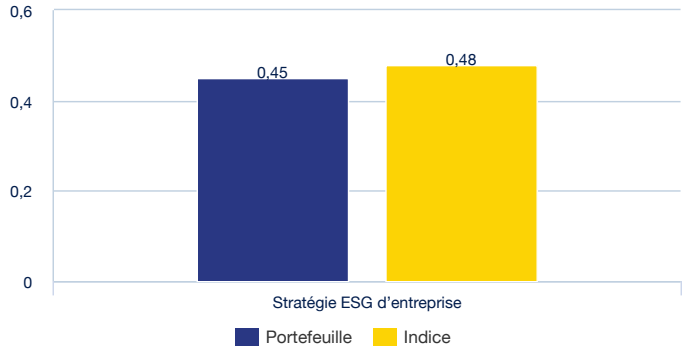


Cet indicateur prend en considération l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie de l'entreprise et les procédures de fonctionnement des organes de direction. Source de données : Refinitiv.

| | | |
|---|---|---|
| Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : | 97,27% | 96,01% |

### Social

#### Développement et protection du capital humain

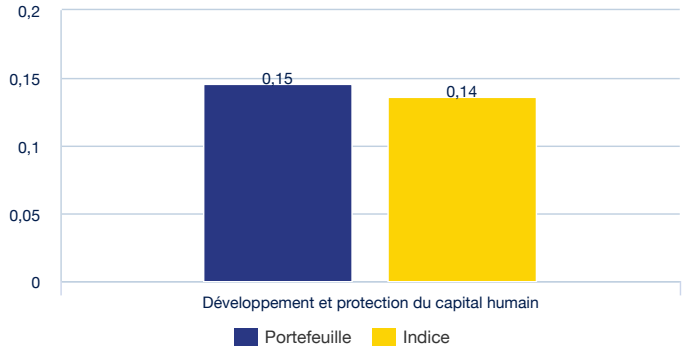


Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

| | | |
|---|---|---|
| Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : | 97,63% | 96,06% |

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).